



n° 11 - juillet 2018

Territoires

Portrait agricole

Rhône



Rhône et Saône sous les monts

Le Rhône est le département le moins vaste de la région ; il s'étend sur 3 250 km² avec des caractéristiques géophysiques variées :

- les **deux tiers ouest** du territoire sont constitués de deux ensembles collinaires, les monts du Beaujolais au nord et les monts du Lyonnais ainsi qu'une partie du massif du Pilat, au sud ;

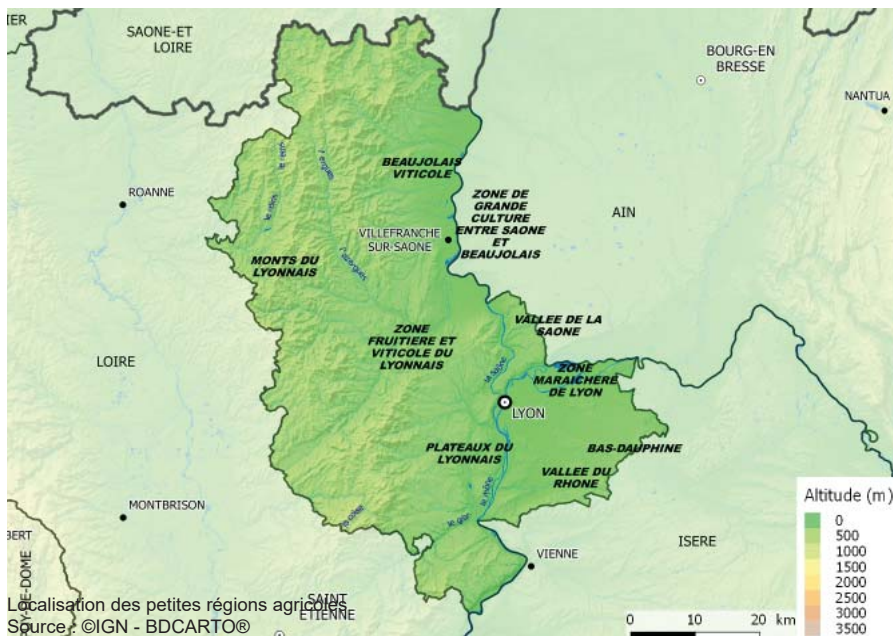
- **plus à l'est**, la plaine de la Saône conflue avec le Rhône au sud de Lyon ;

- au **sud-est**, sur la rive gauche du Rhône, s'étendent les plaines alluvionnaires de l'est lyonnais.

Le Rhône est le 2^e département le moins élevé de la région, après l'Allier. L'attraction de la Métropole en fait le département le plus peuplé. Avec 560 habitants au km², il présente le taux d'artificialisation le plus fort soit 18 % du territoire contre 5 % en moyenne régionale.

Pour limiter la pression urbaine et la consommation de terres agricoles, naturelles et forestières, 47 000 ha sont classés en PENAP (Protection des Espaces Naturels et Agricoles Péri-urbains) dans le département.

* Voir page 4



Une spécialisation locale des productions, déterminées par le relief

En 2016, la surface agricole utilisée* (SAU) des exploitations s'étend sur **139 000 ha dont 43 % de surface toujours en herbe**. Selon le critère de la SAU totale, le Rhône se classe au 9^e rang des départements de la région. La concurrence entre l'agriculture et le développement démographique péri-urbain entraîne une diminution de la SAU de l'ordre de 0,7 % chaque année. Le département se place au **4^e rang régional avec ses 5 950 exploitations agricoles**. Ce nombre important, lié à l'existence de nombreuses petites exploitations, tend à décroître rapidement du fait des cessations

49 %
DU DÉPARTEMENT
EN ZONE MONTAGNE

34 % DU
TERRITOIRE OCCUPÉS
PAR DES ESPACES
NATURELS

Sources : Zonage ICHN 2015 - SAA 2015

d'activité et des regroupements d'exploitations. Le département se situe en tête pour de nombreuses productions fortement valorisées, en premier lieu la viticulture. Ainsi, le

Rhône occupe le 4^e rang pour la valeur de production agricole avec une **production brute standard *(PBS) de 375 millions d'euros** et le **1^{er} rang pour la production viticole** (850 000 hl par an). La viticulture, première production en valeur (40 % de la PBS), est présente du Nord au Sud du département, avec les appellations Beaujolais, Coteaux du Lyonnais et Vallée du Rhône. Le lait de vache est la deuxième production en valeur, provenant des élevages bovins des monts du Lyonnais. **Le Rhône occupe le 1^{er} rang régional pour la production maraîchère et horticole** que l'on trouve sur les bords de la Saône et du Rhône. Enfin, la plaine de l'est lyonnais accueille des exploitations de grandes cultures.

L'agriculture comme négatif du cliché urbain

Bien que le nombre d'exploitations recule depuis plusieurs décennies (on estime à 170 le nombre d'exploitations qui disparaissent chaque année depuis 2010), le secteur agricole reste très présent sur le relief occidental et contribue, en marge des espaces urbains, au maintien d'une ruralité dynamique. Avec **11 700 actifs agricoles permanents**, qui fournissent près de 8 200 équivalents temps-plein

* Voir page 4

(ETP), le Rhône occupe le 3^e rang de la région. Il est aussi le département dans lequel le travail agricole est le plus intensif. En moyenne, les actifs fournissent 7,3 ETP par km² de SAU (3,1 ETP en moyenne régionale). Cette densité atteint même le double dans les exploitations viticoles du Beaujolais ou maraîchères du nord Lyonnais. La structure de l'emploi se détache très nettement du reste de la région. La **main-d'œuvre familiale** (chefs d'exploitation et coexploitants, aides familiaux) **apporte une moindre part du travail total (69 %)**. Les salariés **fournissent 31 % du travail dans les exploitations** mais avec des statuts différents selon la nature de l'activité. Dans le Beaujolais viticole, les trois quarts d'entre eux sont saisonniers ou salariés en prestation de services. Dans les exploitations maraîchères et fruitières du Lyonnais, ils sont aux deux tiers permanents.

En tête dans les démarches de valorisation

La viticulture du Rhône en fait le **premier département de la région pour la production sous signe officiel de qualité**. En 2018, il compte **23 AOP** dont 19 AOP viticoles,

3 AOP fromagères et **6 IGP**. Au total, 44 % des exploitations rhodaniennes produisent sous un signe officiel de qualité.

En corollaire, **42 % des exploitations commercialisent en circuits courts** (1^{er} rang régional). Cette pratique concerne la moitié des exploitations viticoles mais aussi les exploitations mixtes du Pilat et de l'ouest lyonnais à proximité de son aire de chalandise.

En 2016, l'agriculture biologique engage 355 exploitations, qu'elles soient certifiées ou en conversion. Le Rhône occupe le 10^e rang régional, avec une surface en « bio » de 10 450 ha, soit 7,5 % de la SAU. Depuis 2010, cette surface a progressé à un rythme de 19,6 % par an (9,6 % au plan régional). L'agriculture biologique concerne principalement la vigne (3^e rang régional) et les fruits et légumes (4^e rang).

Taille et dimension : le hiatus viticole

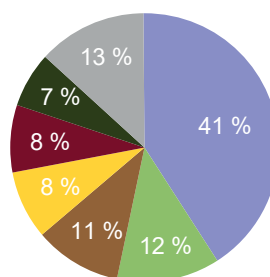
Avec 23 ha en moyenne, la SAU des exploitations rhodaniennes est la plus petite de la région. Ainsi, la taille des exploitations viticoles ne dépasse pas 7 ha en moyenne, celle des exploitations maraîchères 10 ha. Seules les

5 950
EXPLOITATIONS



11 700
ACTIFS PERMANENTS
DANS LES EXPLOITATIONS
AGRICOLES

Source : RA 2010



Part des exploitations spécialisées* dans le département

- Viticulture
- Ovins, caprins et autres herbivores
- Bovins lait
- Bovins viande
- Polyculture et polyélevage
- Autres
- Grandes cultures

* Nombre d'exploitations spécialisées par type d'OTEX (orientation technico-économique)

Source : RA 2010

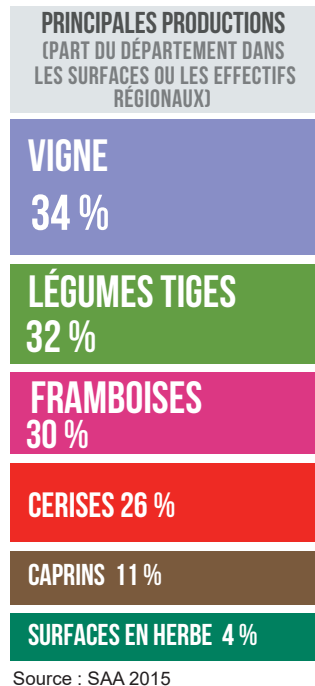
rare exploitations de bovins mixte dépassent la moyenne régionale (47 ha). A contrario, en termes de dimension économique, **le Rhône figure parmi les départements ayant la part des petites exploitations la plus faible (35 %)**. Dans l'ensemble, le département accueille 8 % des petites exploitations de la région mais 11 % des moyennes et grandes. **La dimension économique est relativement homogène sur le territoire rhodanien** avec une PBS médiane de 46 800 € soit 11 700 € de plus qu'en moyenne régionale. Les exploitations laitières des monts du Lyonnais et viticoles du Beaujolais présentent une plus grande dimension économique que leurs homologues céréalières de la plaine de l'est lyonnais. La forme juridique des exploita-

tions est proche de la moyenne régionale : la part des exploitations sous forme sociétaire est de 20 % (21 % en région). Les viticulteurs se distinguent des autres producteurs avec 56 % des sociétés en EARL* (34% ailleurs), forme usitée dans les productions nécessitant une participation plus marquée du salariat.

L'industrie aux portes des exploitations

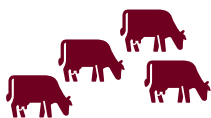
Le Rhône se distingue par le grand nombre d'industries agroalimentaires (hors artisanat commercial) sur son territoire : ainsi, en 2015, ses 342 établissements (1^{er} rang régional) emploient plus de 4 700 salariés.

* Voir page 4



CHEPTTEL

110 000 BOVINS
DONT
30 % VACHES LAITIÈRES ET
16 % VACHES ALLAITANTES



19 000 OVINS
19 000 CAPRINS

Sources : SAA définitive 2015 et RA 2010

PRODUCTION EN FRANCE :

FRAMBOISES : 10 %
CERISES : 8 %
SALADES, CELERI, RADIS 6 %



LAIT DE VACHE PRODUIT : 205 MILLIONS DE LITRES

LAIT DE CHÈVRE PRODUIT : 7 MILLIONS DE LITRES

VIN PRODUIT : 705 000 hl

Sources : SAA définitive 2015 et RA 2010

FILIÈRES QUALITÉ

23 AOP DONT
10 CRUS BEAUJOLAIS,
3 CRUS CÔTES DU RHÔNE,
6 VINS, 3 FROMAGES

93 % DE LA PRODUCTION DE VIN EN AOP

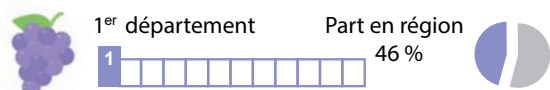
6 IGP

4 % DE LA SURFACE BIO DE LA RÉGION

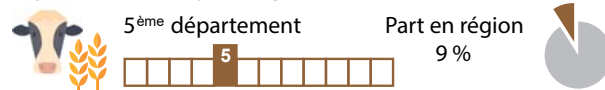
Sources : INAO 2017 - Agence BIO 2015

Classement des exploitations spécialisées du Rhône dans la région

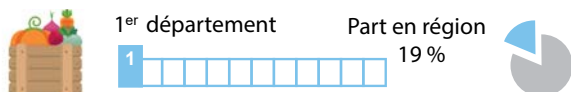
Viticulture



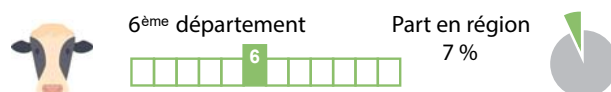
Polyculture et polyélevage



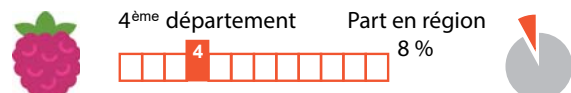
Maraîchage et horticulture



Bovins lait



Fruits et cultures permanentes



Bovins mixte



Source : RA 2010

Le secteur est peu spécialisé et constitué d'unités de taille moyenne. Les salariés sont employés le plus souvent (71 %) dans des **établissements de 10 à 249 salariés** (en équivalent temps plein). Les établissements sont implantés sur l'ensemble du territoire, avec un emploi concentré en zone urbaine. Le Rhône compte une grande entreprise agroalimentaire à Limonest, Blédina, avec plus de 1 500 collaborateurs.

Une forêt rare mais exploitée

Couvrant environ **82 000 hectares soit 25 % du territoire**, la forêt rhodanienne est la moins étendue de la région. Peuplée de feuillus pour 60 % de sa surface, elle est quasi exclusivement privée. Les monts du

Beaujolais, aux conditions pédoclimatiques spécifiques, accueillent la plus forte concentration de douglas de France. En 2016, la récolte commercialisée s'établit à 430 000 m³, ce qui place le département au 7^e rang dans la région. Cette récolte, constituée principalement de résineux (81%), est essentiellement destinée au bois d'œuvre (82 %). Le Rhône possède 3,5 % du volume de bois sur pied de la région et récolte 8,2 % du total régional.

Une offre scolaire pour tous les profils

En 2017, le Rhône compte 16 établissements d'enseignement agricole accueillant 2 600 élèves et 500 apprentis répartis sur l'ensemble du terri-

toire. L'offre de formation couvre **l'ensemble des niveaux**, allant du cycle orientation collège (niveau VI) aux diplômes de vétérinaire à VetagroSup, d'ingénieur agronome à l'ISARA ou au de doctorat en centre de recherches (Irstea-Inra Lyon). L'enseignement de niveau supérieur au bac (niveaux III et supra) est surreprésenté avec 16 % des élèves (11 % pour la région). En revanche, il est sous-représenté avec 28 % des apprentis (40 % pour la région).

La place de l'enseignement privé est majoritaire avec 13 établissements accueillant 1 900 élèves. Le Rhône accueille les sièges de 4 CFA dits « sans mur », leurs sections de formation étant accueillies dans les locaux des établissements de toute la région.

Benoît Fontaine

25 % DE SURFACES
BOISÉES



RÉCOLTE DE
BOIS COMMERCIALISÉE
430 000 M³

DONT **82 %** DESTINÉS
AU BOIS D'ŒUVRE



Sources : Enquêtes EXF-SRI 2016 - IGN (campagnes d'inventaires 2011 à 2015)

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
16 ÉTABLISSEMENTS
DONT
13 ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS



2 600 ÉLÈVES
520 APPRENTIS

Source : DRAAF/SRFD 1/01/2017

Sauf mention contraire, les données sont issues du recensement agricole 2010.

EARL : Exploitation agricole à responsabilité limitée.

PBS : Production brute standard
Elle décrit un potentiel de production des exploitations. Les surfaces de culture et les cheptels de chaque exploitation sont valorisés selon des coefficients. Ces coefficients de PBS ne constituent pas des résultats économiques observés. Ils doivent être considérés comme des ordres de grandeurs définissant un potentiel de production hors de toute aide. La PBS « 2010 » est calculée à partir de coefficients issus de valeurs moyennes sur la période 2008 à 2012.

SAU : Surface agricole utilisée
Elle comprend les terres arables, la superficie toujours en herbe et les cultures permanentes.